# La collecte des résidus alimentaires

Guide pratique





### D'intéressantes retombées environnementales

Saviez-vous que les résidus alimentaires peuvent représenter jusqu'à la moitié de vos ordures?

En acheminant vos résidus alimentaires vers le centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec, vos résidus seront transformés en **gaz naturel renouvelable** et en **digestat**. Ce gaz sera utilisé comme source d'énergie à travers le réseau d'ÉNERGIR, alors que le digestat servira de fertilisant pour le milieu agricole.



### Le matériel

Vous avez reçu le matériel suivant pour participer à la collecte des résidus alimentaires par sacs :

- un minibac de cuisine avec son anneau pour tenir le sac;
- un rouleau de sacs mauves.

Vous pouvez commencer le tri de vos résidus alimentaires dès maintenant.

Suivez les instructions de ce guide pour vous aider à bien démarrer.



Pour plus d'informations : www.recupio.ca (onglet Matières organiques)

### Marche à suivre

1 Installez le sac mauve dans le minibac de cuisine.



Installez le sac mauve à l'intérieur de l'anneau, en passant les poignées pardessus l'anneau.



Déposez l'anneau et le sac dans votre minibac de cuisine.

- Placez votre minibac de cuisine à l'intérieur, près du lieu où vous cuisinez. Durant la saison froide, vous pouvez placer votre minibac à l'extérieur entre les repas.
- Remplissez le sac mauve uniquement avec des résidus alimentaires.





4

Une fois rempli, fermez le sac à **double nœud**. Déposez-le ensuite dans votre bac à déchets **extérieur** ou dans votre conteneur à déchets :



Les sacs mauves de résidus alimentaires sont collectés en même temps et dans le même camion que les sacs d'ordures. De plus, ils sont conçus pour résister au compactage du camion. On évite ainsi les coûts et les émissions de gaz à effet de serre d'une collecte supplémentaire.

Les sacs mauves de résidus alimentaires et les sacs d'ordures seront séparés par tri optique à leur arrivée au centre de récupération de la matière organique annexé à l'incinérateur. Les sacs mauves y seront vidés et leur contenu sera acheminé automatiquement vers le centre de biométhanisation.



Évitez les sacs trop pleins ou trop vides.

Nous prévoyons une utilisation d'environ 1 sac par semaine.



Le mode de réapprovisionnement en sacs sera annoncé dans le **calendrier des collectes 2025** et sur **www.recupio.ca**. Des rouleaux de sacs sont aussi disponibles à votre municipalité.



Si vous avez reçu trop de sacs mauves pour vos besoins, offrez-les à vos voisins ou apportez-les à votre municipalité. Il est interdit de les jeter ou de les utiliser pour autre chose.

# Les matières acceptées

Pour savoir si une matière est acceptée, il suffit de se poser la question :

Est-ce que ça se mange ou est-ce une partie de quelque chose qui se mange?

Si la réponse est oui, vous pouvez déposer la matière dans le sac mauve.



Pour plus d'informations : www.recupio.ca (onglet Matières organiques)

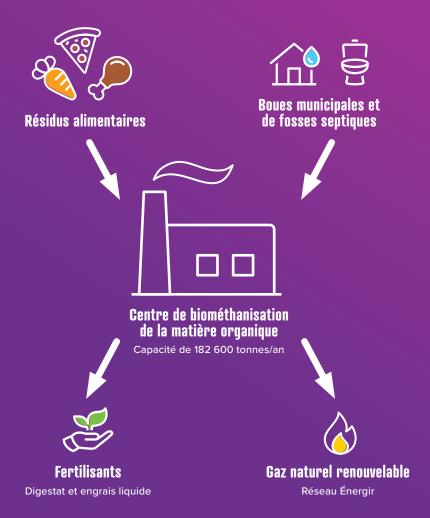
### Quelques exemples

- Est-ce que des légumes défraîchis, des restants d'assiette, un cœur de pomme ou des pelures de patates vont dans le sac mauve?
   Oui, ce sont toutes des choses qui se mangent!
- Est-ce qu'un os fait partie de quelque chose qui se mange?
  Oui, ça va dans le sac mauve.
- Est-ce qu'une coquille d'huître ou une carapace de crabe sont des parties de quelque chose qui se mange?
   Oui, ça va dans le sac mauve.
- Est-ce que le marc de café peut aller dans le sac mauve?
  Oui, cela fait partie de quelque chose qui se mange (ou qui se boit).





# Comment fonctionne la biométhanisation?



## Merci! Votre participation fait la différence.



